





ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS



VOTRE
COLLECTIVITÉ
S'ENGAGE
EN FAVEUR
DE VOTRE
VIE PRIVÉE !

RGPD



DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION
DES DONNÉES DE L'ADICO

Règlement Général sur la Protection des Données

#CONFORMITÉ | #SÉCURITÉ | #MUTUALISATION

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD impose à tous les organismes publics de désigner obligatoirement un Délégué à la Protection des Données (DPO).



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS



VOTRE
COLLECTIVITÉ
S'ENGAGE
EN FAVEUR
DE VOTRE
VIE PRIVÉE !

RGPD



DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION
DES DONNÉES DE L'ADICO

Règlement Général sur la Protection des Données

#CONFORMITÉ | #SÉCURITÉ | #MUTUALISATION

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD impose à tous les organismes publics de désigner
obligatoirement un Délégué à la Protection des Données (DPO).

L'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) accompagne la ville de Pontault-Combault afin de protéger votre vie privée. Cela permet à la commune de se mettre en conformité et de sécuriser l'ensemble des données citoyens.



[Comment fonctionne l'association ? Ou'est-ce qu'une mise en conformité au RGPD ? Toutes les réponses en cliquant ici](#) [1]

Notifications: Jeudi 24 septembre 2020

Publié le 24 septembre 2020

URL de la source (modifié le 24/09/2020 - 14:45): <https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/votre-collectivite-sengage-en-faveur-de-votre-vie-privee>

Liens

[1] <https://www.horizonpublics.fr/conformite-au-rgpd-le-modele-adico>